

CRÉATIV'21, COMMENT DÉVELOPPER L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES ?

AU SEIN DE DIJON MÉTROPOLE, IL N'Y A PAS DE SERVICE POUR L'EMPLOI, MAIS LE BASSIN DIJONNAIS S'EST DOTÉ D'UN « BRAS ARMÉ » : LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC, APPELÉ CRÉATIV'21 DEPUIS LE 20 JUIN 2017. CETTE STRUCTURE SE VEUT COLLABORATIVE ENTRE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS, PUBLICS, PRIVÉS ET PARITAIRES. Par Cécile Perrin

Héritier de la Maison de l'emploi et de la formation, « Créativ', le cluster emploi-compétences du bassin dijonnais », est un acronyme : Compétences, Recherche-action, Emplois, Anticipation, Territoire, Innovation et Valeurs. Doté d'un budget annuel de près d'1,8 million d'euros, son ambition consiste à réunir les acteurs, publics et privés, pour apporter une réponse aux besoins de compétences du territoire et des entreprises qui s'y trouvent. Côté acteurs publics, Créativ'21 réunit Dijon Métropole, les intercommunalités rurales du bassin, l'État, Pôle Emploi, la Mission locale ainsi que le département de la Côte-d'Or et la région Bourgogne-Franche-Comté. Côté partenaires privés, ils sont multiples : organismes de formation, entreprises, branches professionnelles, etc. Selon son directeur, Fabrice Rey, « c'est une superbe aventure portée par tous les acteurs du territoire et au carrefour de leurs missions respectives, dans laquelle Créativ' apporte des ressources en ingénierie ».

CLUSTER INTÉGRÉ

Créativ'21 associe les différents outils des politiques de l'emploi. « C'est un ensemble de dispositifs digérés au plan local qui fait l'objet d'un fort portage politique, à tel point que Dijon Métropole ne dis-

pose pas de service "emploi" en propre et considère Créativ' comme son bras armé, juge Fabrice Rey. Dans un contexte où toutes les collectivités mais aussi les partenaires sociaux sont légitimes à intervenir dans le champ de l'emploi (au sens large), la prise en main de ce sujet par la Métropole permet de partir des besoins économiques et sociaux du territoire pour construire des solutions sur mesure. »

UNE PALETTE D' ACTIONS

Avec une équipe de 37 personnes, le cluster croise les dispositifs en faveur de l'emploi et décloisonne les actions entre pragmatisme et efficacité. « À l'instar des entreprises qui proposent différents produits pour toucher des publics variés aux besoins différents, l'accompagnement à l'emploi est tout aussi divers, poursuit Fabrice Rey. Les solutions seront différentes pour un demandeur d'emploi senior, un travailleur handicapé, un jeune en insertion, une maman isolée, etc. » De l'accueil de proximité dans les quartiers politiques de la ville de Dijon à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, Créativ'21 intervient sur tous les fronts. Sa force de frappe s'appuie sur des expérimentations et des partenariats car la bataille pour l'emploi mobilise tout le territoire. ♦



ANTICIPER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES, INNOVER ET EXPÉRIMENTER

→ LE LAB' COMPÉTENCES

Lieu ressource pour les acteurs du territoire, le Lab' Compétences analyse les évolutions du marché du travail et les mutations économiques avec, par exemple, une étude sur l'impact de l'économie collaborative dans le bassin dijonnais. Créativ'21 y propose aussi des innovations aux entreprises. Le cluster est ainsi l'un des trois territoires français pilotes du projet BIMplement, issu d'un appel à propositions européen sur le Building Information Modeling (BIM). Pour former les entreprises du secteur du bâtiment. Une expérimentation est en cours dans le cadre du chantier de la piscine du Carrousel de Dijon Métropole. L'objectif est double : accompagner les entreprises dans les mutations de leur activité et soutenir le développement des compétences des actifs du secteur.

PROMOUVOIR L'ACHAT RESPONSABLE DES COLLECTIVITÉS ET DES ENTREPRISES

→ LES CLAUSES D'INSERTION

Département, services déconcentrés de l'État, Région, Métropoles mais aussi entreprises comme SNCF Réseau, les achats socialement responsables consistent à intégrer dans les marchés des clauses réservant un volume d'heures de travail pour les personnes en insertion professionnelle. Le pôle dédié de Créativ'21 joue le rôle d'interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises, les bénéficiaires et les acteurs de l'insertion par l'activité économique. En 2017, il a généré 352 000 heures d'insertion pour 728 bénéficiaires.

PRÈS DE 1 300 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2017

→ LE PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) met en œuvre les politiques de l'emploi en faveur des publics les plus éloignés du marché du travail sur le territoire de Dijon Métropole. Grâce à un important financement du FSE (fonds social européen), des actions sont menées avec tous les partenaires du territoire pour accompagner les demandeurs d'emploi. Il peut s'agir de valoriser leur expérience et leurs compétences professionnelles, mais aussi de développer leurs compétences sociales, relationnelles et l'estime de soi.

CONSOLIDER LE DIALOGUE ENTRE ORGANISMES DE FORMATION ET ENTREPRISES

→ LE CAMPUS DES MÉTIERS

Depuis septembre 2017, le Campus des Métiers et des Qualifications « alimentation, goût, tourisme » vise à adapter l'offre de formations aux besoins en compétences pour s'attaquer aux problèmes de recrutement des entreprises du tourisme, de la restauration et des industries agroalimentaires. Un secteur essentiel au regard des grands projets du territoire, tels que la Cité de la Gastronomie à Dijon et l'inscription à l'Unesco des Climats de Bourgogne. Le dialogue entre les structures d'enseignement et les professionnels est renforcé par la mise en réseaux des acteurs, comme le rectorat des académies de Dijon et Besançon, le Conseil Régional, Dijon Métropole, l'Umih (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) ou l'AREA (Association Régionale des Entreprises agroalimentaires).

La future Cité de la Gastronomie ouvre de nouvelles perspectives d'emplois à Dijon. Autant d'opportunités pour Créativ'21, véritable « laboratoire de l'action publique », selon sa présidente, Océane Charret-Godard.

FABRICE REY, UN PROFIL DÉCALÉ POUR L'EMPLOI

À la tête de Créativ'21, Fabrice Rey a œuvré à transformer la Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais en cluster, réunissant acteurs publics et privés du territoire. Son parcours atypique, de spécialiste de l'histoire médiévale au métier de consultant, éclaire sa vision transversale des problématiques et son goût pour les approches croisées. Portrait...

Par Cécile Perrin

« Nous souhaitons mettre en œuvre un outil agile faisant jouer les différents niveaux d'intervention : en effet, nos actions portent sur des périmètres très variables, d'un quartier politique de la ville à la région entière »



© Emile Dumont

LA MORT ANNONCÉE DES MAISONS DE L'EMPLOI N'AURA PAS LIEU EN 2019 !

L'objectif de fédérer l'ensemble des acteurs autour de l'emploi était assigné aux premières Maisons de l'emploi, créées par le plan de cohésion sociale, dit plan Borloo de 2005. Mais les gouvernements successifs ont soufflé le chaud et le froid jusqu'en 2017, où le Projet de Loi de Finances (PLF) 2018 a assombri l'avenir des 116 Maisons de l'emploi : leur financement par l'État a été divisé par deux en 2018 et devait disparaître en 2019 ! Malgré les diverses oppositions – un rapport sénatorial remis le 11 juillet dernier reconnaît d'ailleurs leur utilité –, le sort du dispositif paraissait scellé. Pourtant, le PLF 2019 lui attribue une enveloppe de 5 M€, de quoi éloigner le spectre d'une mort annoncée...

Pas encore 40 ans, ce natif de Bourgogne dirige Créativ'21, le cluster qui décloisonne l'action en faveur de l'emploi sur le bassin dijonnais. Une gageure qui semble très évidente à ce touche-à-tout des politiques territoriales. Car Fabrice Rey a d'abord emprunté les chemins d'un médiéviste, historien de l'art. Issu d'une famille de Saône-et-Loire, il réussit son bac littéraire à Digoïn et part étudier à l'université de Bourgogne. Mais si l'histoire est sa passion, c'est au sens large puisqu'il entreprend un double cursus histoire et histoire de l'art. Ce qu'il résume ainsi : « J'ai fait Sciences Po à la cour de Bourgogne, autour des discussions diplomatiques pendant la guerre de Cent ans, et de tous les sujets économiques, sociaux et religieux sur lesquels j'ai travaillé ! »

PREMIERS PAS DANS L'ACTION TERRITORIALE

Après un DEA d'histoire médiévale à Lille, Fabrice Rey préfère prendre un chemin de traverse vers un DESS de valorisation économique du patrimoine (ce que l'on appellerait aujourd'hui un master, en histoire et gestion du patrimoine culturel français et européen) à Paris I Panthéon-Sorbonne. Avec cette orientation vers le développement local, il est embauché à la fin de ses études, en 2005, comme chef de projet au sein du Pays Châtillonnais en Côte-d'Or, où il reste près de deux ans. « Je pilotais le plan d'action du Pays et j'ai notamment répondu à l'appel à projets du ministère de la Cohésion sociale sur les Maisons de l'emploi », précise-t-il, comme pour indiquer la première borne de sa future carrière.

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

Fabrice Rey et son équipe sont alors accompagnés par un cabinet-conseil, qui lui ouvra les portes du métier de consultant. Aux côtés de diverses collectivités, Fabrice

Rey, devenu consultant pour le cabinet-conseil Amnyos, cherche à faire le lien entre la gestion des ressources humaines et un territoire dans sa singularité, son histoire et sa démographie, la présence éventuelle d'un tissu industriel et les divers acteurs locaux. Les problématiques de mutations économiques et d'innovation le passionnent, tout comme leurs conséquences sur les besoins en compétences, les pratiques managériales et le dialogue social. « Ce qui me caractérise, c'est que j'aime les approches systémiques, que les choses soient poreuses, comme dans le cadre de mes études universitaires où je voulais savoir en quoi les décors des collections de tapisseries de la cour de Bourgogne étaient le témoignage d'un projet politique », souligne-t-il.

DÉCLOISONNER

Après avoir passé 9 ans et demi comme consultant, le poste de directeur de la Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais lui est proposé. « Je voulais mesurer au terrain, avec l'idée de me jeter du haut de la falaise ! », se souvient Fabrice Rey, à propos de sa prise de fonction le 1^{er} septembre 2015. Sa mission consiste à améliorer l'offre de services, à l'ancrer davantage dans les milieux économiques en réponse aux besoins d'emplois et aussi à gagner en visibilité. Peu de personnes savent précisément ce qu'est la Maison de l'emploi. « Nous avons travaillé sur l'offre de services et le changement de nom », explique-t-il. Créé en juin 2017, « Créativ'21 n'est pas un opérateur de plus !, assure Fabrice Rey. C'est un tiers lieu dans le champ de l'emploi et de la formation ». Le modèle est proche de celui d'un cluster, réunissant les acteurs publics, privés et paritaires sur tout le continuum du marché du travail, de la découverte des métiers à l'évolution des pratiques RH des entreprises. Pour *in fine*, développer l'emploi. ♦